

COMMUNE DE CONDE-SUR-VIRE
2 Place Auguste Grandin – 50890 Condé-sur-Vire

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 11 mai 2023

L'an deux mil vingt-trois, le onze mai à vingt heures trente, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent PIEN, Maire.

Présents : Mme Sylvie ASSELIN, Mme Esther BEUVE, M. Eric CAUVIN, Mme Catherine COQUELIN, Mme Isabelle DEGUETTE, Mme Laurence DUFOUR, M. Alain EUDES, Mme Sylvie GAUTIER, M. Joël GAUTIER, M. Emmanuel JAMARD, Mme Nathalie LECLER, Mme Nathalie LECUIR, M. Franck LEGIGAN, Mme Martine LEPAGE, M. Gilles MALICOT, M. Cyril PANIEL, M. Laurent PIEN, Mme Martine SAVARY, Vivek SINGH

Excusés : Mme Annick ALIX FAUDEMÉR qui a donné pouvoir à Mme Sylvie GAUTIER, M. Sébastien LEMONNIER qui a donné pouvoir à M. Emmanuel JAMARD, M. Pierrick DELACOTTE qui a donné pouvoir à Mme Isabelle DEGUETTE, M. Alain LENESLEY qui a donné pouvoir à Mme Martine LEPAGE, Mme Pierrette POUSETT Mme Aurélie VERGIN qui a donné pouvoir à M. Laurent PIEN

Absents : M. Manoël DUDOUIT, M. Yann LECUYER, M. Serge LEMONNIER, Mme Laëtitia VIVIER

Secrétaire de séance : Mme Isabelle DEGUETTE

Date de convocation : 3 mai 2023

Date d'affichage : 17 mai 2023

Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 19

Pouvoirs : 5

Votants : 24

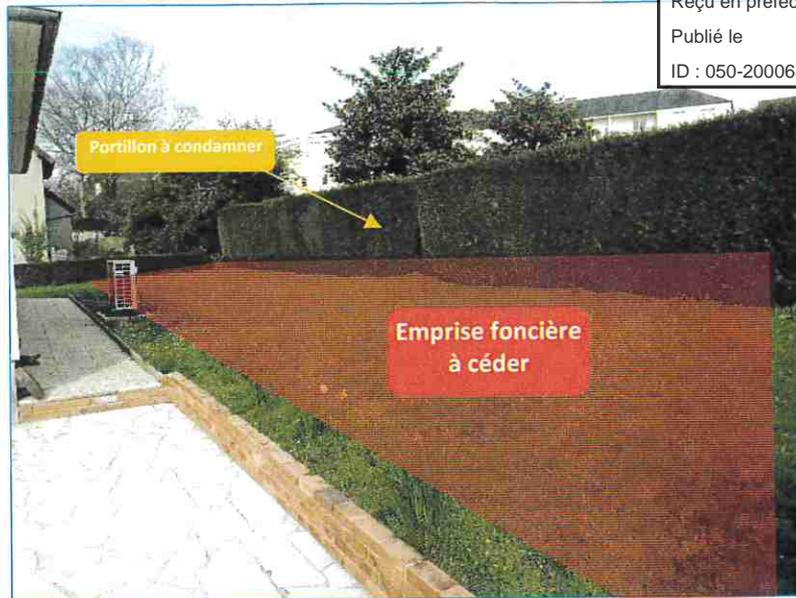
Votants : 24

Délib. n°2023-051 : Foncier - cession d'une portion de terrain de la résidence La Mautelière à Mme Jean

Mme Chantal Jean a acheté une maison située 13 rue Alfred Duros à Condé-sur-Vire. Elle s'est aperçue au cadastre qu'elle n'était pas propriétaire du fond de son jardin dont elle a pourtant la jouissance et qui est délimité par une clôture et une haie. Le propriétaire de cette portion de terrain (125 m²) est la commune. Mme Jean demande donc à la commune si elle peut l'acquérir.

- surface : 125 m² (environ)





Aucun intérêt public ne justifie de conserver ce terrain dans le patrimoine de la commune (jardin inexploitable et enclavé). Il est donc proposé de le céder à la riveraine et de régulariser ainsi la jouissance dont elle a du terrain.

Vu l'avis de France Domaine en date du 09/05/2023 estimant le bien à 10 €/m² ;

Après délibération, le Conseil municipal :

DECIDE

- Céder, au prix de 50 € net vendeur, une portion foncière d'une surface de 125 m² (avant bornage) à détacher du jardin de la résidence de la Mautelière, située 4 rue du Focq et cadastrée AC 218 et AC 76, à Mme Chantal JEAN demeurant 13 rue Alfred Duros, à Condé-sur-Vire (50890) ;
- Dire que la cession est décidée sous réserve que le portillon communiquant avec le jardin de la Mautelière, tolérance qui était accordée à la précédente propriétaire, soit condamné définitivement ;
- Dire que les frais de géomètre seront supportés, pour moitié chacun, par le vendeur et l'acquéreur, et que les frais de notaire seront à la charge de l'acquéreur ;
- Donner pouvoir au Maire pour signer tous documents relatifs à la cession.

Pour : 24	Contre :	Abstentions :
-----------	----------	---------------

Pour copie certifiée conforme.

Le Maire,
Laurent PIEN

